



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/Agenda/3637
29 février 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 3637^e SÉANCE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Qui se tiendra le jeudi 29 février 1996, à 15 h 40

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie

Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins

Nomination du Procureur.
